

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 11 Septembre 2018

Klaxit lance une garantie retour exclusive et s'associe à Uber pour rendre le covoiturage plus fiable qu'une voiture personnelle

6 mois après l'annonce de l'entrée à son capital de MAIF, le leader français du covoiturage domicile-travail lance avec l'assureur une garantie retour exclusive pour sa communauté et annonce par la même occasion un partenariat avec Uber. En cas d'empêchement d'un conducteur, Klaxit ramènera le passager chez lui, en Uber et gratuitement !

La garantie de pouvoir rentrer chez soi en toute circonstance

Comment fonctionne la garantie retour ? Tous les jours pour se rendre au travail, le passager réserve son trajet aller-retour sur Klaxit, comme à son habitude. Mais si dans la journée, son conducteur du soir annule le trajet, le passager sera pris en charge par la garantie retour MAIF, et pourra bénéficier du partenariat entre Klaxit et Uber pour rentrer chez lui gratuitement avec l'application Uber¹.

Un passager Klaxit pourra bénéficier d'un retour via l'application Uber à deux conditions :

- Faire partie de l'une des 150 entreprises clientes de Klaxit sur plus de 800 sites en France²
- Avoir contacté au préalable 2 autres conducteurs de la communauté Klaxit³

En cas d'absence de réponse positive d'un autre conducteur Klaxit 30 minutes avant le départ initialement prévu, le passager pourra faire appel à la garantie retour sur son application et Klaxit déclenchera immédiatement l'envoi d'un véhicule avec chauffeur VTC via l'application Uber. Uber propose ainsi à Klaxit son offre "Uber for Business", une plateforme technologique d'administration, de gestion et de contrôle réservée aux entreprises et qui permet de simplifier les déplacements de leurs collaborateurs comme de leurs invités. Les passagers Klaxit pourront ainsi profiter d'une expérience fiable, optimale et professionnelle, qu'ils soient détenteurs ou non de l'application Uber.

Une révolution pour le covoiturage en entreprise

La peur de ne pas pouvoir rentrer le soir en cas d'imprévu de son conducteur est l'un des principaux freins au développement du covoiturage sur les trajets domicile-travail⁴.

Mais les tentatives de proposer des garanties retour ont jusqu'alors échoué. Les quelques garanties retour qui existaient jusqu'à présent exigeaient des justificatifs médicaux et obligeaient le passager à payer une franchise et avancer les frais. En quelque sorte, tout était fait pour qu'elles ne soient jamais utilisées.

¹ De 8h à 20h, dans les zones couvertes par Uber et dans la limite de 50€ / trajet. En dehors de ces horaires et hors couverture Uber, le passager avance les frais mais est bien remboursé à hauteur de 50€ par la garantie retour.

² Renault, BNP Paribas, Carrefour, Décathlon, Nestlé, Valeo, Thales, La Poste, Crédit Agricole, Engie, Essilor, Sodexo, Veolia, Vinci, etc. Liste complète des entreprises éligibles disponible sur l'application Klaxit.

³ Si Klaxit ne propose aucun conducteur, le passager est immédiatement éligible à la garantie.

⁴ Guide méthodologique ADEME, « Développement du covoiturage régulier de courte et moyenne distance », septembre 2017, <https://www.ademe.fr/developpement-covoiturage-regulier-courte-moyenne-distance>

La garantie retour MAIF proposée par Klaxit est une révolution : aucun justificatif pour le conducteur, aucun frais ni avance de frais pour le passager et une organisation du retour prise en charge par Klaxit et Uber. Tout est fait pour faciliter la vie de l'utilisateur, qui pourra vraiment compter sur Klaxit pour aller et revenir du travail.

Le lancement de cette garantie inédite a été rendu possible par la force de la communauté Klaxit (300.000 trajets quotidiens), le soutien de MAIF, investisseur de Klaxit, et par la fiabilité du service Uber et sa couverture du réseau (28 000 chauffeurs utilisant l'application en France).

Un service encore plus fiable qu'une voiture personnelle

Klaxit et Uber partagent la vision d'une *smart city* où la voiture n'est plus possédée et utilisée individuellement mais où les citoyens ont accès à une offre complète de services de mobilité, quand et où ils en ont besoin. L'objectif ? Supprimer les voitures et les trajets inutiles pour fluidifier la circulation, améliorer la qualité de l'air et redonner du pouvoir d'achat aux citoyens.

La garantie retour MAIF participe pleinement à cette vision, en plaçant le covoiturage Klaxit à un niveau de fiabilité supérieur à une voiture possédée individuellement.

Pour Julien Honnart, Président & Fondateur de Klaxit :

« La garantie retour MAIF et notre partenariat avec Uber placent le covoiturage Klaxit à un niveau de fiabilité supérieur à la voiture personnelle. Il devient réellement possible de laisser sa voiture au garage et d'utiliser tous les jours l'application Klaxit pour se rendre au travail. Avec Klaxit, MAIF et Uber, la mobilité devient véritablement un service. »

Pour Jonathan Levy, Responsable du Développement Commercial pour Uber en France :

« Nous sommes heureux de faire bénéficier les passagers de Klaxit de la fiabilité de notre service et de l'expertise de la solution Uber for Business. Ce partenariat est une preuve supplémentaire de notre vision de la mobilité : réduire le nombre de voitures individuelles et la congestion dans les villes, tout en rendant la mobilité plus durable et efficace. »

À propos de Klaxit

Lancé en 2014 par Julien Honnart (CEO) et Cyrille Courtière (CTO), Klaxit est le leader français du covoiturage domicile-travail avec plus de 300.000 trajets proposés tous les jours sur son réseau.

Son application mobile répond aux attentes spécifiques des salariés en leur permettant de trouver leurs covoitureurs sans changer leurs habitudes de trajet, de s'organiser facilement en cas d'horaires variables et de partager leurs frais équitablement.

Pour créer des réseaux de covoiturage locaux, Klaxit s'appuie sur les entreprises, qui proposent le service à leurs collaborateurs, et les collectivités territoriales, qui subventionnent les trajets effectués en covoiturage. En quelques semaines se créent des réseaux très denses où en moyenne 8 salariés sur 10 trouvent des covoitureurs pertinents. Klaxit compte plus de 150 clients (Renault, La Poste, Crédit Agricole, VINCI, Engie, Veolia) sur 800 sites et a déjà convaincu un quart des entreprises du CAC40.

Klaxit a levé plus de 4 millions d'euros avec la RATP, Sodexo, la MAIF, Aviva Impact Investing France (Inco) et Via ID.

À propos de Uber

Uber est une entreprise de technologie, dont l'application pour smartphones met en relation des chauffeurs indépendants avec des passagers inscrits sur la plateforme, dans plus de 600 villes dans le monde. Aujourd'hui disponible en France dans plus de 300 communes et 12 métropoles, l'application Uber permet à plus de 2,5 millions d'utilisateurs de se déplacer de manière fiable, sûre et économique. Elle est accessible 7j/7 et 24h/24.